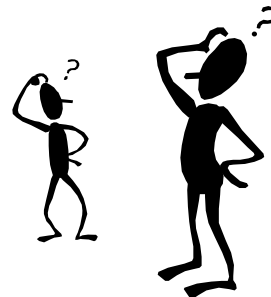




REVUE SUR GLACE 2018
LES QUESTIONS SOUVENT DEMANDÉES

1. À quel moment se tiendra la Revue sur Glace (RSG)?

Samedi le 7 avril à 13 h 30
Samedi le 7 avril à 19 h 30
Dimanche le 8 avril à 13 h 30



2. Quand mon enfant patinera-t-il durant la RSG?

Ecole des petits: **Dimanche après-midi**
Patinage Plus (écusson 0-6)

- Si votre enfant pratique le Vendredi soir, il/elle patinera le **Samedi après-midi**.
- Si votre enfant pratique le Dimanche, il/elle patinera le **Samedi soir**.
- Si votre enfant pratique le Lundi, il/elle patinera le **Dimanche après-midi**

3. À combien de pratiques et de spectacles devrait participer mon enfant?

Si vous inscrivez votre enfant à la RSG, il/elle devra participer à **toutes** les pratiques ainsi qu'aux **une** représentation de la RSG – ceci afin de respecter le travail de tous les patineurs. Les patineurs de niveau semi privé et plus, participeront aux trois représentations.

4. Quelle est la durée du spectacle?

Environ 2 1/2 heures, avec entracte.

5. Doit-on acheter un billet pour notre enfant?

Si votre enfant participe à « l'École des Petit ou Patinage Plus » et que vous restez pour regarder le spectacle, votre enfant devra se procurer un billet. Le coût du billet est de 3,00 \$, soit la moitié du prix d'un billet régulier pour enfant.

Votre enfant participera au spectacle, par la suite, il/elle se changera et viendra vous rejoindre à vos places. Il/elle sera accompagné(e) d'un membre du personnel de la sécurité pour l'occasion. N'oubliez pas de remettre le billet pour le spectacle quand vous emmenez votre enfant.

6. Qu'est-ce que mon enfant a besoin pour le spectacle?

- Des protèges-lames (bien identifiés à son nom)
- Pour les filles, des collants **beiges**.

7. Quel sera le nombre de pratiques pour la RSG?

La plupart des pratiques ont lieu selon le même horaire que les cours de la saison régulière. Cependant, il peut y avoir des exceptions. Il y aura de 4 à 5 pratiques au total. Les pratiques commencent à la mi-mars et se terminent évidemment pour le spectacle. Il y a de plus une pratique générale, durant la semaine précédant le spectacle, à laquelle votre enfant **doit** obligatoirement participer.

Si vous avez besoin d'informations additionnelles, veuillez consulter le site Web (www.cpabrossard.com) ou adresser vos questions à votre Capitaine de Glace.